

## **PREFECTURE DES DEUX-SEVRES**

-----

### **AVIS DE SUSPENSION D'ENQUETE PUBLIQUE**

-----

Par arrêté préfectoral du 9 novembre 2020, une enquête publique a été ouverte du 14 décembre 2020 au 14 janvier 2021 inclus sur le territoire de la commune de ROM portant sur la demande d'autorisation présentée par la SARL PARC EOLIEN DE LA VALLEE DU HAUT BAC, relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien comportant trois éoliennes, sur la commune précitée.

La présidente du tribunal administratif de Poitiers a désigné Monsieur Gilles Rabault en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.

Ce dernier étant dans l'incapacité temporaire de poursuivre ses opérations, la présidente du tribunal administratif de Poitiers a suspendu l'enquête publique par ordonnance du 5 janvier 2021

Un arrêt préfectoral fixera les nouvelles modalités de reprise d'enquête publique.